

Faire un signalement au Directeur de la Protection de la Jeunesse

RECEVOIR UN DÉVOILEMENT

Les informations essentielles et formulations à privilégier

***Notez dès que possible vos questions et les paroles de l'enfant.**

Informations à obtenir avec prudence

- Les personnes impliquées
- Une vague idée de la fréquence
- Une vague idée de la nature des gestes
- Une vague idée des interactions entre l'agresseur et la victime

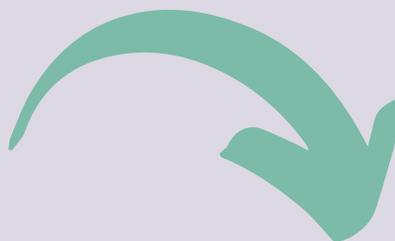
Formulations à privilégier (questions ouvertes)

- Parle-moi plus de...
- Dis-moi tout sur...

***Respecter les silences**

Motifs nécessitant un signalement :

- Négligence sur le plan physique
- Négligence sur le plan de la santé
- Négligence sur le plan éducatif
- Risque sérieux de négligence
- Mauvais traitements psychologiques
- Abus sexuels ou risques d'abus sexuels
- Abus physiques ou risques d'abus physiques
- Troubles de comportement sérieux



Obligation de signaler

*** En cas de doute, je m'informe auprès d'un(e) intervenant(e) du DPJ**

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

Coordonnées de l'enfant

- Prénom et nom
- Âge et date de naissance
- Adresse du domicile

- Nom et prénom des parents
- Numéro de téléphone des parents

Faits observables

- Propos / confidences de l'enfant

- Geste ou attitudes de l'enfant

- Blessures ou marques

Caractéristiques des faits

- Personnes impliquées

- Quel est le lien entre l'agresseur et l'enfant

- Fréquence

- Nature des gestes

SIGNALEMENT DPJ LANAUDIÈRE (Confidentiel, 24 h/ 24 h, 7 jours par semaine)

1 800 665-1414